

Conditions d'admission pour le système scolaire français

Conditions générales d'admission : Avoir Réussi onze années d'études, soit l'équivalent du diplôme d'études secondaires du Québec, et satisfaire aux conditions particulières de la filière choisie.

- Dans le système d'éducation français ou similaire, il faut avoir réussi au minimum la première, (**la terminale est fortement recommandée**).
- Dans le système d'éducation américain, il faut avoir réussi au minimum le Grade 11.

Le tableau suivant présente les conditions particulières requises en fonction de la filière d'études choisie.

Il est à noter que votre demande d'admission sur le site du SRASL a www.srasl.qc.ca fera l'objet d'une évaluation comparative des études effectuées hors du Québec afin d'évaluer votre scolarité. **Cette étape est obligatoire pour obtenir un avis d'admission du Cégep.**

FILIÈRES D'ÉTUDES	MATIÈRES EXIGÉES		BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE AUTRES CRITERES	BAC PROFESSIONNEL AUTRES CRITERES
	Seconde	Première		
180.A0 – Soins infirmiers	Physique, Chimie		10/20 en sciences	10/20 en sciences
210.A0 – Laboratoire		Maths, Physique, Chimie	10/20 en sciences et en maths	10/20 en sciences
210.D0 – Procédés industriels	Maths, Physique, Chimie		10/20 en sciences et en maths	10/20 en sciences et maths
221.C0 – Génie du bâtiment	Maths, Physique, Chimie		10/20 en sciences et en maths	<i>AFR : activité favorisant la réussite en mathématiques (30h à faire au cégep)</i>
222.A0 – Aménagement et urbanisme	Maths			10/20 en maths
235.B0 – Génie industriel	Maths			12/20 en maths

241.A0 – Génie mécanique	Maths	Physique		12/20 en mathématiques <i>AFR obligatoire en 1^e année</i>
243.B0 – Électronique (réseaux et télécommunications)	Maths	Physique, Chimie		12/20 en mathématiques <i>AFR obligatoire en 1^e année</i>
243.D0 – Génie électrique (automatisation et contrôle)	Maths, Physique,			12/20 en math et physique
260.B0 – Environnement, hygiène et sécurité au travail	Maths, Physique, Chimie			12/20 en math et sciences
322.A0 – Éducation à l'enfance	AUCUNE CONDITION PARTICULIÈRE			
351.A1 – Éducation spécialisée	AUCUNE CONDITION PARTICULIÈRE			
388.A0 – Travail social	AUCUNE CONDITION PARTICULIÈRE			
410.B0 – Comptabilité et gestion		Maths		10/20 en mathématiques <i>AFR obligatoire</i>
410.D0 – Gestion de commerces	Maths			10/20 en mathématiques <i>AFR obligatoire</i>
412.A0 – Bureautique	AUCUNE CONDITION PARTICULIÈRE			
420.B0 – Informatique	Maths		10/20 en math	10/20 en mathématiques <i>AFR obligatoire</i>
430.B0 – Gestion d'un établissement de restauration	AUCUNE CONDITION PARTICULIÈRE			
582.A1 – Intégration multimédia	AUCUNE CONDITION PARTICULIÈRE			
589.B0 – Communication dans les médias			Moyenne générale 12/20 Atout : bonne moyenne en français, géographie et histoire	

589.BA – Animation et production radiophoniques			Moyenne générale 12/20 Atout : bonne moyenne en français, géographie et histoire	
589.BB – Communication publicitaire			Moyenne générale 12/20 Atout : bonne moyenne en français, géographie et histoire	Atout : numérique, événementiel
589.BC – Journalisme			Moyenne générale 12/20 Atout : bonne moyenne en français, géographie et histoire	
589.CO – Techniques cinématographiques et télévisuelles			Moyenne générale 12/20	Atout : audiovisuel, numérique BAC pro Système numérique
Formations préparatoires à l'université (2 ans)				
200.B0 – Sciences de la nature		Maths, Physique, Chimie	10/20 en sciences et en maths	
200.C0 – Sciences informatiques et mathématiques		Maths, Physique, Chimie	10/20 en sciences et en maths	
300.A0 – Sciences humaines	Maths			
300.A0 – Sciences humaines (profil gestion)		Maths		12/20 en mathématiques <i>AFR obligatoire</i>
500.A1 – Arts, lettres et communication	AUCUNE CONDITION PARTICULIÈRE			
510.A0 – Arts visuels	AUCUNE CONDITION PARTICULIÈRE			

700.A0 – Sciences, lettres et arts		Maths, Physique, Chimie	10/20 en sciences et maths	
------------------------------------	--	----------------------------	----------------------------	--

Le Cégep de Jonquière admet des étudiants à partir de la première année réussie et émet une lettre d'admission conditionnelle à la réussite de la première et des matières spécifiques exigées le cas échéant.

Année de césure en terminale :

Le Cégep de Jonquière admet des étudiants de terminale en formule « année de césure » dans tous ses programmes préuniversitaires. Des critères de sélection s'appliquent en collaboration avec le lycée partenaire. Les étudiants seront admis sous réserve d'une entrevue de sélection en première année du programme préuniversitaire. Une attestation de réussite des compétences sera délivrée à l'étudiant à la fin de l'année.

L'étudiant pourra se voir refuser l'accès à la session d'hiver s'il ne réussit pas les cours de la session d'automne ou si le sérieux de son projet n'est pas démontré.

Année de césure en première : Le Cégep de Jonquière est ouvert à l'admission d'étudiants en année de césure entre la première et la terminale. Ce type d'entente devra être élaboré en collaboration avec un lycée partenaire de manière spécifique.

Mobilité étudiante : Le Cégep de Jonquière admet des étudiants en session d'études ou en stage pour une période de six mois ou un an dans toutes ses filières d'études techniques. Une entente de partenariat doit être établie au préalable avec l'établissement d'enseignement supérieur d'attache de l'étudiant.